

Comptes économiques du secteur des ménages canadiens répartis selon le revenu, la consommation, l'épargne et le patrimoine, quatrième trimestre de 2024

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le lundi 14 avril 2025

En 2024, les ménages à revenu le plus élevé ont vu leur part de revenu augmenter grâce à la croissance de leurs placements, tandis que les ménages à faible revenu ont vu leur salaire diminuer. L'assouplissement des coûts d'emprunt et le ralentissement de l'inflation ont favorisé le bien-être économique des ménages à faible revenu et des ménages au patrimoine le plus faible.

L'écart de revenu augmente dans les dernières années, mais à un rythme plus lent

L'écart de revenu est défini comme l'écart de la part du revenu disponible entre les ménages de la tranche supérieure de 40 % de la répartition des revenus et ceux de la tranche inférieure de 40 %. En 2024, l'écart de revenu a atteint un sommet de 47,1 points de pourcentage. Il a augmenté chaque année depuis le début de la pandémie de COVID-19. Un creux de 39,7 points de pourcentage avait été enregistré en 2020. Le rythme de croissance de l'écart de revenu a récemment ralenti : il a augmenté de 0,5 point de pourcentage en 2024, alors qu'il avait augmenté de 2,0 points de pourcentage en 2022 et en 2023.

Tableau 1

Part du revenu disponible selon le quintile de revenu, y compris l'écart entre les deux quintiles supérieurs et les deux quintiles inférieurs

	Moyenne (2010 à 2019)	2020	2021	2022	2023	2024
	%					
Quintile de revenu disponible						
Quintile de revenu inférieur	6,3	7,5	7,1	6,7	6,1	6,0
Deuxième quintile de revenu	12,6	13,9	13,1	12,7	12,4	12,2
Troisième quintile de revenu	17,2	17,6	17,1	16,6	16,4	16,5
Quatrième quintile de revenu	23,3	23,5	24,1	23,8	23,0	23,0
Quintile de revenu supérieur	40,7	37,6	38,7	40,2	42,1	42,3
Écart entre la part du revenu disponible des deux quintiles supérieurs et des deux quintiles inférieurs (points de pourcentage)	45,1	39,7	42,6	44,6	46,6	47,1

Source(s) : Tableau [36-10-0587-01](#).

La capacité des ménages à maintenir leur bien-être économique varie en fonction des conditions macroéconomiques changeantes. Contrairement aux taux d'intérêt élevés en vigueur en 2023, la Banque du Canada a réduit son [taux directeur](#) tout au long de 2024; elle l'a fait passer de 5,0 % en janvier à 3,25 % en décembre, compte tenu de l'assouplissement des pressions inflationnistes. Par conséquent, les paiements d'intérêt des ménages ont augmenté de 9,0 % en 2024, ce qui représente une augmentation beaucoup plus faible que celle enregistrée en 2023, alors que les paiements d'intérêt avaient augmenté de 52,8 % par rapport à un an plus tôt. Parallèlement à l'assouplissement des taux d'intérêt, les conditions du marché du travail se sont affaiblies en 2024, comme l'indique la plus récente diffusion des estimations du [produit intérieur brut](#), la rémunération des salariés « affichant sa plus faible croissance annuelle depuis les fermetures provoquées par la pandémie de COVID-19, en 2020 ».

Bien que la baisse des taux d'intérêt puisse entraîner un assouplissement des coûts d'emprunt pour les ménages, elle peut également réduire le rendement des placements productifs d'intérêt, comme les comptes d'épargne et de dépôt. Les ménages à faible revenu sont plus susceptibles de profiter de la baisse des taux d'intérêt puisqu'ils ont tendance à être plus endettés que les ménages à revenu plus élevé. Cependant, ils ont également tendance à



avoir un portefeuille moins diversifié, qui contient surtout des titres porteurs d'intérêt, plutôt que d'autres formes de placements, comme les actions. Les ménages à faible revenu ont également tendance à être plus susceptibles à la perte d'emploi en période de ralentissement économique.

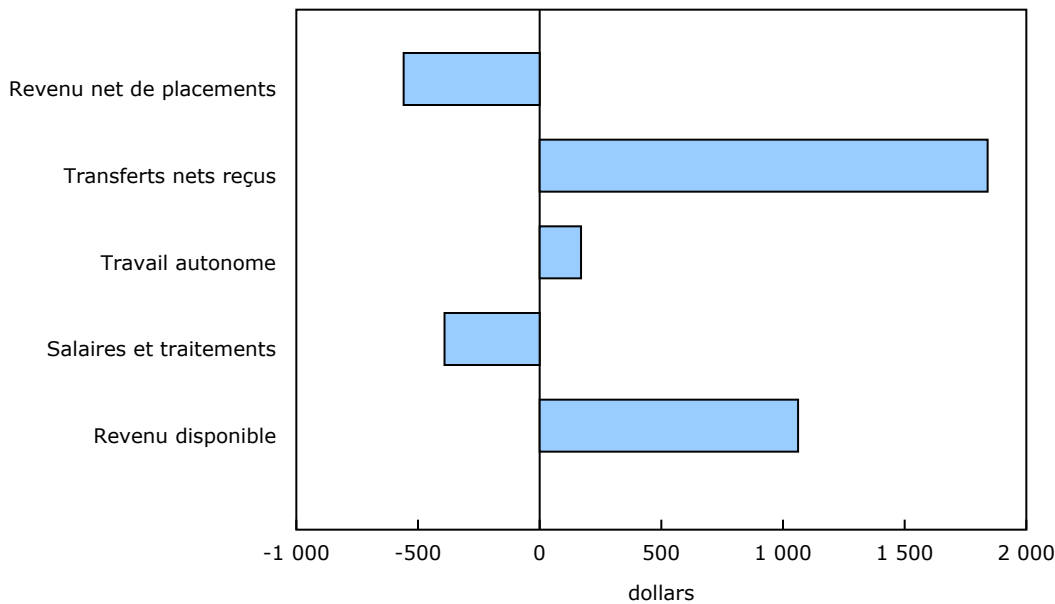
Tableau 2
Revenu disponible par quintile de revenu, dollars moyens par ménage, 2024 par rapport à 2023

	2023	2024	Variation de 2023 à 2024	Variation de 2023 à 2024
	dollars			%
Tous les ménages	95 471	100 702	5 231	5,5
Quintile de revenu inférieur	29 353	30 415	1 062	3,6
Deuxième quintile de revenu	59 064	61 612	2 548	4,3
Troisième quintile de revenu	78 148	83 089	4 941	6,3
Quatrième quintile de revenu	109 904	115 656	5 752	5,2
Quintile de revenu supérieur	200 886	212 741	11 855	5,9

Source(s) : Tableau 36-10-0587-01.

Les ménages à revenu le plus faible (dans la tranche inférieure de 20 % de la répartition des revenus) ont connu la plus faible croissance du revenu disponible en 2024 par rapport à l'année précédente (+3,6 %), puisqu'ils sont le seul groupe où les salaires moyens ont diminué (-391 \$ ou -3,3 %). Les conditions du marché du travail ont été particulièrement défavorables pour les personnes travaillant dans les secteurs de la fabrication et des transports.

Graphique 1
Variation du revenu disponible moyen pour le quintile de revenu inférieur, y compris la contribution de chaque composante du revenu, 2024 par rapport à 2023

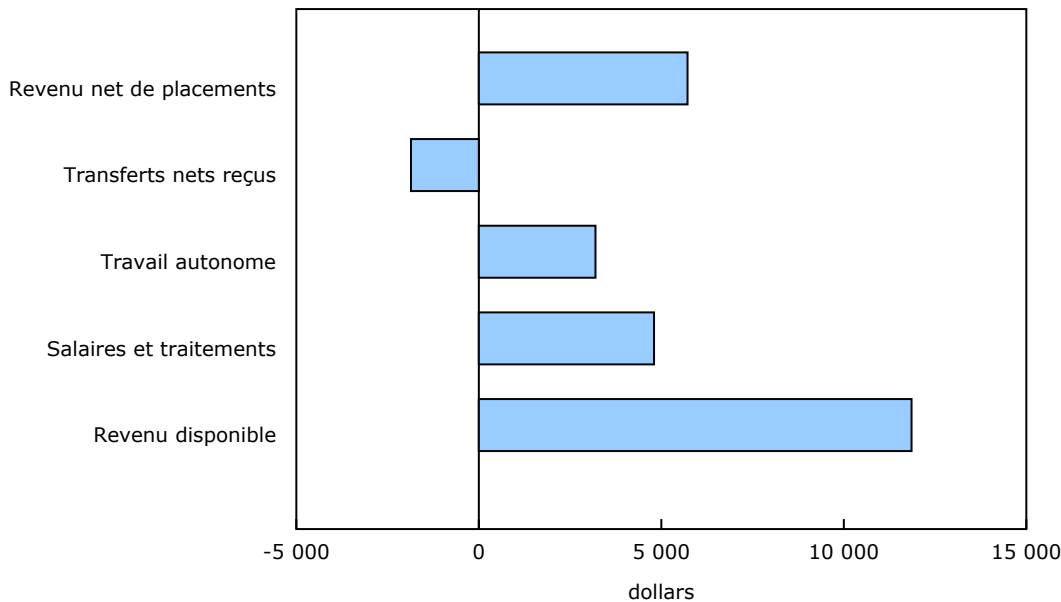


Source(s) : Tableau 36-10-0587-01.

De 2023 à 2024, les ménages se trouvant dans la tranche intermédiaire de 60 % de la répartition des revenus ont vu leur revenu augmenter à un rythme comparable (+5,4 %) à la moyenne pour l'ensemble des ménages (+5,5 %). Contrairement aux ménages à faible revenu, qui ont été touchés négativement par la détérioration des conditions du marché du travail, le revenu des ménages à revenu moyen a augmenté surtout en raison de la hausse des salaires (+5,7 %, par rapport à +3,9 % pour l'ensemble des ménages).

En 2024, le revenu disponible des ménages à revenu le plus élevé (dans la tranche supérieure de 20 % de la répartition des revenus) a augmenté à un rythme plus rapide que la moyenne pour l'ensemble des ménages par rapport à un an plus tôt (+5,9 %), puisque la croissance des revenus de placements a été sept fois plus élevée que celle des intérêts payés.

Graphique 2
Variation du revenu disponible moyen pour le quintile de revenu supérieur, y compris la contribution de chaque composante du revenu, 2024 par rapport à 2023



Source(s) : Tableau 36-10-0587-01.

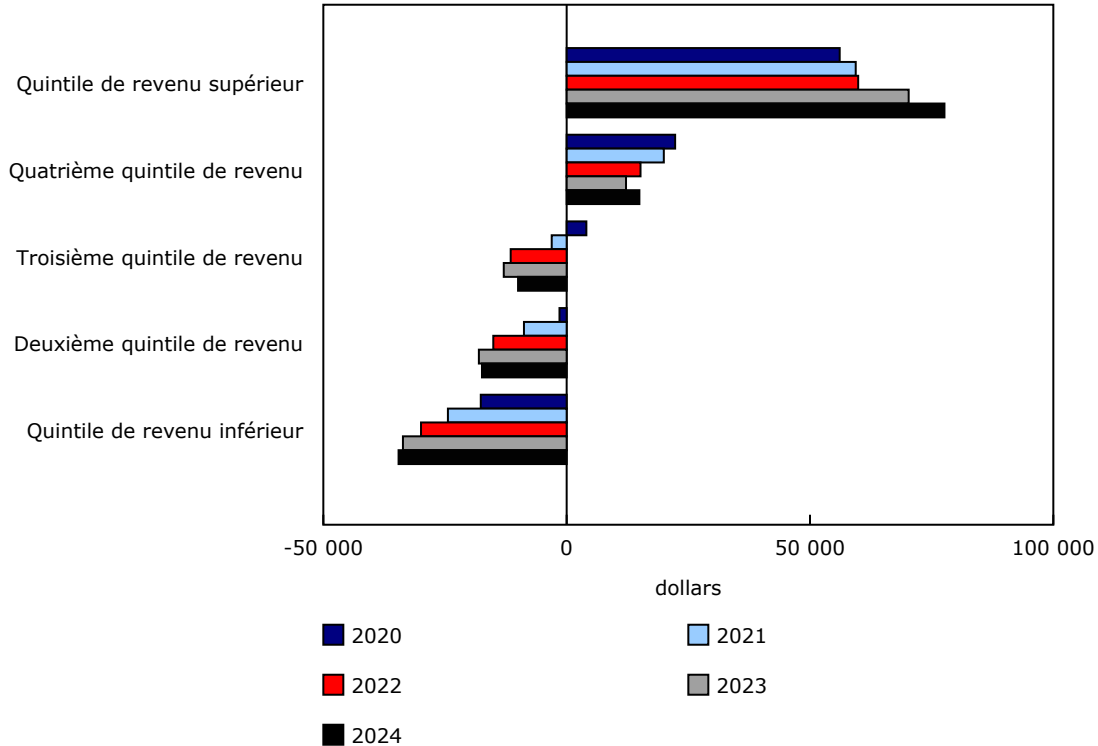
L'épargne nette s'améliore le plus pour les ménages à revenu moyen, mais se détériore pour les ménages à revenu le plus faible

Les ménages à revenu le plus faible ont vu leur désépargne nette augmenter de 2,7 % en 2024. La croissance de leur revenu n'a pas suivi le rythme des augmentations du coût de la vie, en particulier les coûts du logement et des services publics. L'épargne nette des ménages du quintile de revenu inférieur a été principalement touchée par la baisse du salaire moyen et la hausse des paiements d'intérêt. Ces facteurs ont limité la croissance du revenu par rapport à la consommation.

Les ménages à revenu moyen ont vu leur désépargne nette (-22,7 %) s'améliorer le plus par rapport aux autres ménages, car leur revenu disponible (+6,3 %) a augmenté plus de deux fois plus vite que leur consommation (+3,1 %), principalement en raison de la hausse marquée des salaires. Les ménages se situant dans la tranche supérieure de 20 % de la répartition des revenus (+10,5 %) ont enregistré une plus forte augmentation de leur

épargne nette que la moyenne des ménages en 2024. Contrairement aux années précédentes, des réductions des dépenses ont été observées pour plusieurs catégories de consommation en 2024, y compris les boissons alcoolisées et le tabac, les vêtements et les chaussures, ainsi que l'ameublement et l'équipement ménager.

Graphique 3
Épargne nette moyenne des ménages, selon le quintile de revenu



Source(s) : Tableau 36-10-0587-01.

L'écart de richesse se stabilise, tout comme la baisse des taux d'intérêt et l'augmentation de la valeur des biens immobiliers

La majeure partie de la richesse est détenue par relativement peu de ménages au Canada. Les ménages au patrimoine le plus élevé (tranche supérieure de 20 % de la répartition du patrimoine) représentaient près des deux tiers (64,8 %) de la valeur nette totale du Canada au quatrième trimestre de 2024, soit une moyenne de 3,3 millions de dollars par ménage. Par ailleurs, les ménages ayant le patrimoine le plus bas (tranche inférieure de 40 %) représentaient 3,3 % de la valeur nette totale du Canada au quatrième trimestre de 2024, soit une moyenne de 84 600 \$ par ménage. Les augmentations de la valeur nette globale des ménages (+5,8 %) ont été calculées à partir d'une combinaison de facteurs, plus particulièrement les augmentations de la valeur moyenne des actifs financiers (+9,5 %) et des avoirs immobiliers (+0,9 %).

L'écart du patrimoine entre les ménages de la tranche supérieure de 20 % de la répartition du patrimoine et ceux de la tranche inférieure de 40 % s'est établi à 61,5 points de pourcentage au quatrième trimestre de 2024; il est donc inchangé par rapport au même trimestre un an plus tôt. Les finances des ménages ayant le patrimoine le plus bas ont été soutenues par la baisse des taux d'intérêt, la réduction des pressions inflationnistes et l'augmentation de la valeur des biens immobiliers.

Tableau 3

Valeur nette selon le quintile de patrimoine, dollars moyens par ménage, quatrième trimestre de 2024 par rapport au quatrième trimestre de 2023

	Quatrième trimestre de 2023	Quatrième trimestre de 2024	Variation du quatrième trimestre de 2023 au quatrième trimestre de 2024	Variation du quatrième trimestre de 2023 au quatrième trimestre de 2024
	dollars			%
Tous les ménages	970 238	1 026 205	55 967	5,8
Quintile de patrimoine inférieur et deuxième quintile de patrimoine	77 702	84 554	6 852	8,8
Troisième quintile de patrimoine	492 390	518 415	26 025	5,3
Quatrième quintile de patrimoine	1 066 244	1 119 725	53 481	5,0
Quintile de patrimoine supérieur	3 137 153	3 323 780	186 627	5,9

Source(s) : Tableau 36-10-0660-01.

Les ménages au patrimoine le plus faible connaissent la plus forte hausse de leur valeur nette, car les augmentations dans les avoirs immobiliers l'emportent sur les dettes

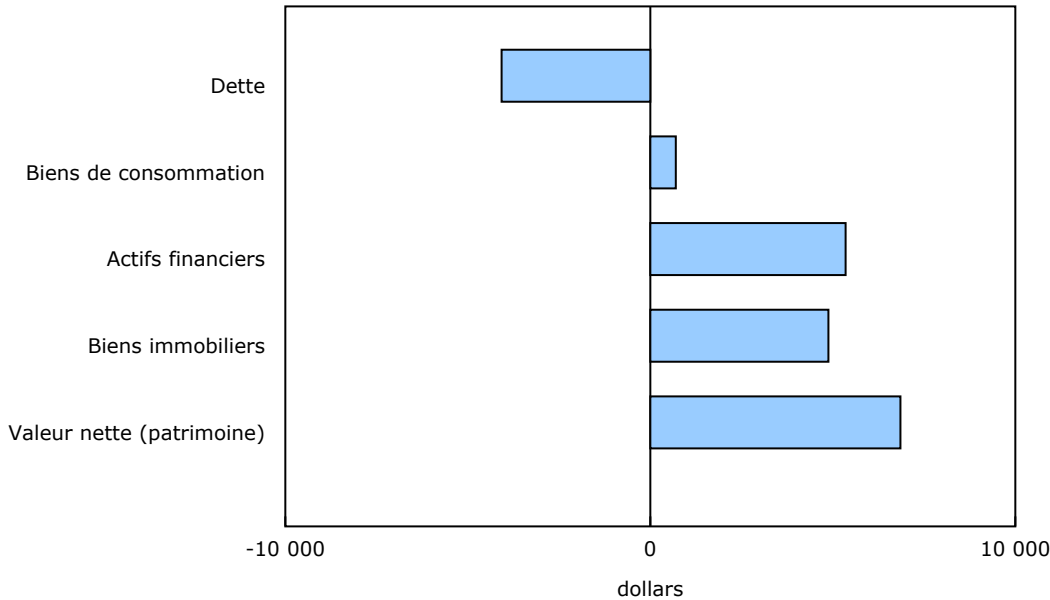
Les ménages au patrimoine le plus faible (+8,8 %) ont vu leur valeur nette croître le plus rapidement par rapport aux autres ménages, car ils ont bénéficié d'une hausse supérieure à la moyenne de leurs avoirs immobiliers (+4,5 %) et d'une croissance moyenne de leurs actifs financiers (+9,2 %). Les ménages au patrimoine le plus faible ont vu la valeur de leurs biens immobiliers augmenter pour diverses raisons, notamment en achetant une propriété ou en profitant des augmentations générales du prix des habitations. Cependant, l'augmentation de la valeur nette des ménages au patrimoine le plus élevé n'a été calculée qu'à partir des actifs financiers (+9,9 %), alors que la valeur moyenne de leurs biens immobiliers était relativement inchangée (-0,4 %).

Outre les taux d'intérêt plus bas et les habitations plus abordables, l'augmentation du patrimoine des ménages au patrimoine le plus faible est principalement attribuable aux acheteurs ou aux propriétaires d'une habitation au quatrième trimestre de 2024, car l'augmentation de la dette hypothécaire ayant servi à financer ces actifs (+3 177 \$) a été inférieure à l'augmentation de la valeur de leurs biens immobiliers (+4 879 \$).

Cela contraste vivement avec la situation d'il y a quelques années, lorsque l'écart de richesse était à la hausse. Le coût plus prohibitif du financement hypothécaire l'emportait sur l'avantage d'être propriétaire d'une habitation. En moyenne, les ménages au patrimoine le plus faible ont été moins en mesure de participer au marché de l'habitation de 2022 à 2023 en raison de la hausse des taux d'intérêt et des prix records des habitations, qui ont rendu l'accession à la propriété moins abordable.

Graphique 4

Variation de la valeur nette moyenne pour les deux quintiles de patrimoine financier les plus bas, y compris la contribution de chaque composante du patrimoine, quatrième trimestre de 2024 comparativement au quatrième trimestre de 2023



Source(s) : Tableau 36-10-0660-01.

La dette hypothécaire des ménages les plus jeunes diminue, tandis que celle des ménages plus âgés augmente

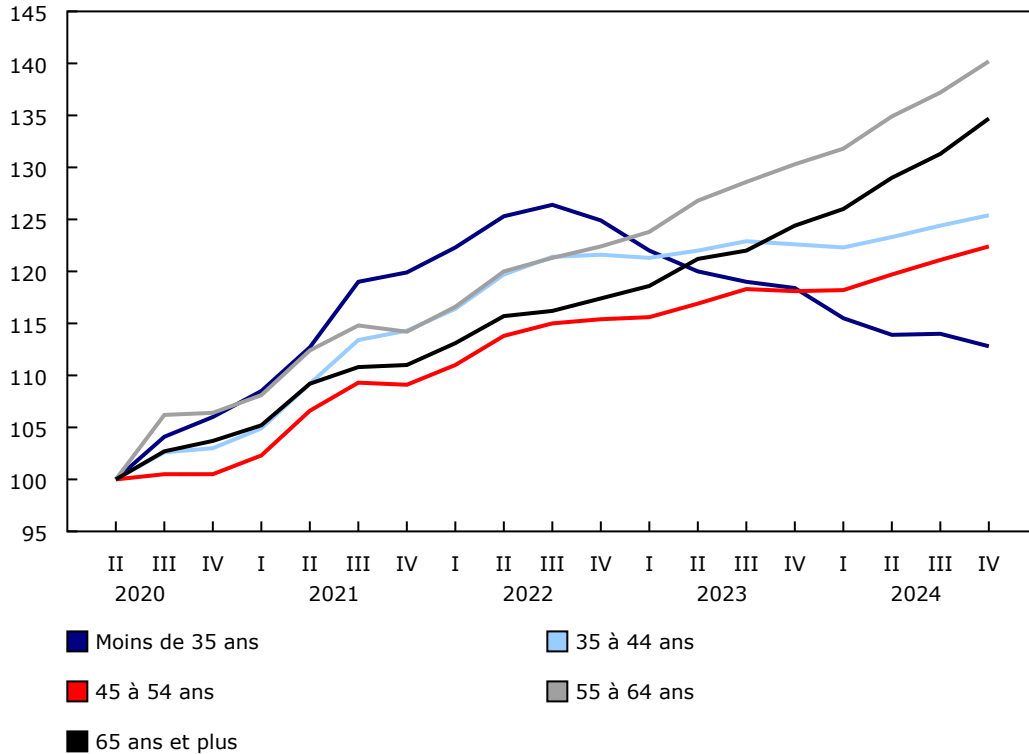
Les ménages les plus jeunes, soit ceux de moins de 35 ans, ont été les seuls à réduire continuellement leur dette hypothécaire depuis la fin de 2022, car la hausse des taux d'intérêt et les pressions exercées sur le coût du logement ont rendu l'accession à la propriété moins abordable. La dette hypothécaire moyenne des ménages les plus jeunes a poursuivi sa tendance à la baisse, mais à un rythme plus lent. En effet, la diminution d'une année à l'autre observée au quatrième trimestre de 2024 (-4,7 %) était inférieure à celle enregistrée au quatrième trimestre de 2023 (-5,2 %).

Diverses raisons peuvent inciter les ménages les plus jeunes à réduire leur solde hypothécaire. Les propriétaires potentiels peuvent se détourner du marché de l'habitation en raison du manque d'abordabilité. Les propriétaires existants qui ont acheté une habitation à un moment où les taux d'intérêt étaient beaucoup plus bas, entre 2020 et 2022, peuvent quant à eux rembourser leur dette hypothécaire existante ou emménager dans un logement plus abordable. De plus, les ménages les plus jeunes peuvent recevoir de l'aide financière de leur famille pour les aider à composer avec le coût de la vie et à réduire leurs dettes.

Au quatrième trimestre de 2024, les ménages plus âgés ont augmenté leur dette hypothécaire moyenne par rapport à un an plus tôt. Cela comprend les ménages de 55 à 64 ans (+7,7 %) et les ménages de 65 ans et plus (+8,3 %). Les ménages plus âgés peuvent accroître leur dette hypothécaire pour diverses raisons, comme pour acquérir un immeuble de placement ou pour aider des jeunes de leur famille à acheter une habitation, ou pour une vaste gamme d'autres raisons.

Graphique 5
Variation de la dette hypothécaire moyenne des ménages selon le groupe d'âge du principal soutien économique

indice (deuxième trimestre de 2020 = 100)

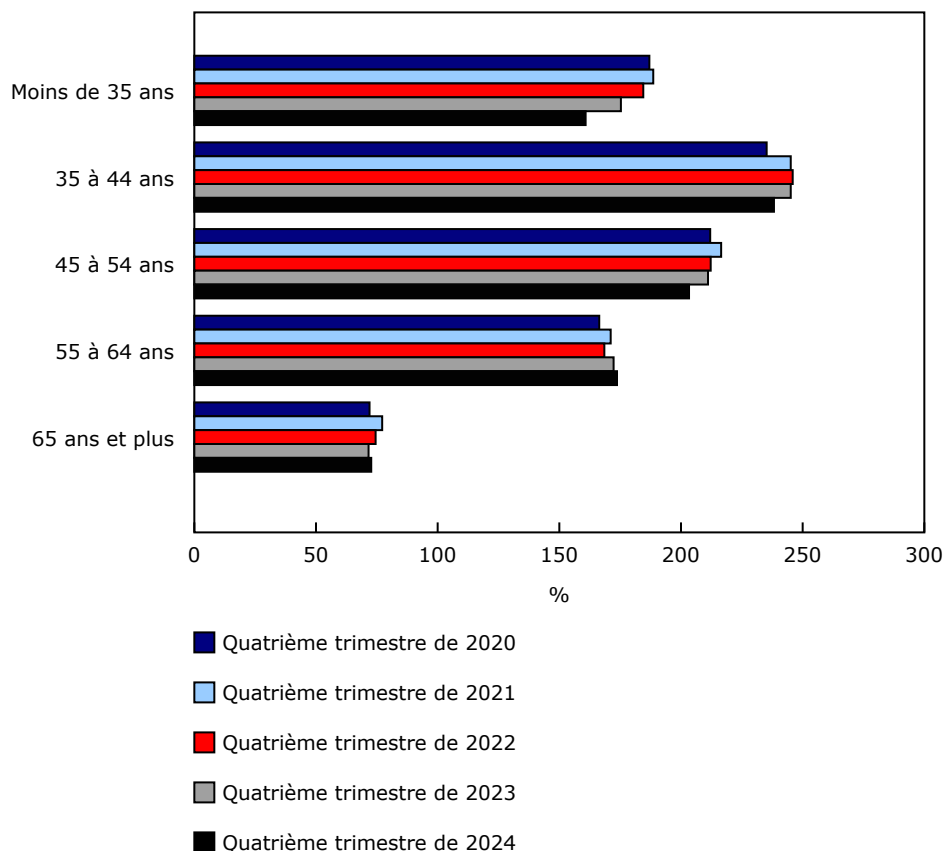


Source(s) : Tableau 36-10-0660-01.

Le ratio de la dette au revenu des ménages les plus jeunes diminue le plus

Le ratio de la dette au revenu a diminué ou était stable dans tous les groupes d'âge, car les gains dans les revenus, principalement attribuables aux salaires et aux revenus de placements, ont dépassé l'augmentation de la dette. Ce sont les ménages dont le principal soutien économique était âgé de 35 à 44 ans qui ont affiché le ratio de la dette au revenu le plus élevé, soit 238,2 %, au quatrième trimestre de 2024. Ce chiffre est en baisse par rapport à celui de 245,1 % enregistré un an plus tôt. Parallèlement, le ratio de la dette au revenu des ménages de moins de 35 ans a diminué, passant de 175,3 % à 160,8 %. Les ménages de 65 ans et plus ont maintenu un ratio relativement constant, car ils ont bénéficié de revenus de placements plus élevés.

Graphique 6
Ratio de la dette au revenu selon le groupe d'âge du soutien économique principal, quatrième trimestre, 2020 à 2024



Source(s) : Tableau [36-10-0664-01](#).

Pour la première fois en trois ans, les ratios du service de la dette des ménages de tous les groupes d'âge sont stables

Un autre indicateur de risque financier pour les ménages est le ratio du service de la dette fondé sur les intérêts seulement. Ce ratio correspond à la valeur totale des paiements d'intérêt sur la dette du marché du crédit divisée par le revenu disponible. Le ratio du service de la dette fondé sur les intérêts seulement s'est stabilisé pour la première fois en trois ans, dans tous les groupes d'âge, y compris les jeunes ménages, qui ont tendance à être plus endettés. À titre d'exemple, le ratio du service de la dette fondé sur les intérêts seulement des ménages de 35 à 44 ans (11,8 %) et des ménages de moins de 35 ans (10,3 %) était stable par rapport à l'année précédente.

En plus de l'atténuation des pressions sur l'abordabilité observée à la fin de 2024, ces données indiquent que, en moyenne, les ménages à revenu moyen et ceux à faible revenu trouvent des façons d'améliorer leur épargne nette, leur valeur nette et leur ratio de la dette au revenu. Selon les plus récents chiffres du programme [Agrégats mensuels du crédit](#), datés de janvier 2025, alors que les taux d'emprunt diminuent, les ménages bâtissent leur patrimoine en accélérant leurs investissements dans la propriété foncière.

Objectifs liés au développement durable

Le 1er janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan se fonde sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

Les comptes économiques du secteur des ménages répartis pour le revenu, la consommation, l'épargne et le patrimoine des ménages canadiens sont un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès relatifs aux objectifs mondiaux liés au développement durable. Le présent communiqué servira à mesurer l'objectif suivant :



Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Téléchargez notre application mobile et accédez rapidement aux données du bout des doigts! L'application [StatsCAN](#) est offerte gratuitement dans l'[App Store](#) et sur [Google Play](#).

Note aux lecteurs

Statistique Canada publie régulièrement des indicateurs macroéconomiques du revenu disponible des ménages, des dépenses de consommation finales, de l'épargne et du patrimoine des ménages dans le cadre du Système canadien des comptes macroéconomiques (SCCM). Ces comptes sont conformes aux plus récentes normes internationales et sont compilés pour tous les secteurs de l'économie, y compris les ménages, les institutions sans but lucratif, les administrations publiques et les sociétés d'affaires, de même que la position financière du Canada par rapport au reste du monde. Bien que le SCCM fournisse des renseignements de grande qualité sur la position globale des ménages relativement aux autres secteurs de l'économie, les comptes économiques répartis pour le secteur des ménages (CERSM) favorisent une granularité supplémentaire permettant à Statistique Canada d'aborder des questions telles que les vulnérabilités de groupes particuliers et les conséquences qui en résultent sur le plan du bien-être économique et de la stabilité financière. Ces comptes constituent donc un complément important aux données trimestrielles standard liées à l'économie.

Les estimations des CERSM publiées aujourd'hui portent sur le revenu, la consommation, l'épargne et le patrimoine, y compris leurs sous-composantes selon diverses répartitions des ménages pour le quatrième trimestre de 2024. Les estimations ont également été révisées pour les périodes précédentes afin d'intégrer les plus récents indices de référence du SCCM, y compris les révisions remontant au premier trimestre de 2024 pour les séries sur le revenu, la consommation, l'épargne et le patrimoine.

Grâce à cette diffusion, les estimations de la [consommation finale effective des ménages](#) et du [revenu disponible ajusté des ménages](#) pour 2024 sont maintenant accessibles. Elles comprennent des modifications aux données de 2021 à 2023 afin d'intégrer les renseignements les plus récents de divers intrants de données.

Cette diffusion intègre également des estimations des paiements versés aux ménages aux troisième et quatrième trimestres de 2024 dans le cadre du [règlement en vertu du Traité Robinson-Huron](#).

Le terme « écart de revenu », dont il est question dans le présent texte, est défini comme l'écart de la part du revenu disponible entre les ménages de la tranche supérieure de 40 % et de la tranche inférieure de 40 % de la répartition des revenus. L'« écart de richesse » est défini comme l'écart de la part de la valeur nette entre les ménages de la tranche supérieure de 20 % et de la tranche inférieure de 40 % de la répartition de la richesse. Les estimations de la répartition de la valeur nette selon le quintile de patrimoine sont regroupées pour les ménages des deux quintiles les plus faibles pour faciliter la représentation, étant donné que le ménage moyen du quintile le plus faible avait plus de passifs dus que d'actifs détenus, à l'exemple des travailleurs autonomes ayant une valeur nette d'entreprise négative et des nouveaux diplômés devant rembourser les soldes de leurs prêts étudiants.

Comme pour toutes les données, les estimations des CERSM ne sont pas sans limites. Bien que certaines répartitions soient estimées à l'aide de microdonnées ou micromodèles actuels, tels que les salaires et traitements et la dette des ménages, d'autres, y compris les dépenses de consommation finales des ménages, les transferts sociaux en nature et les actifs des ménages, reposent sur des hypothèses ou utilisent des données de périodes de référence antérieures. Les utilisateurs doivent garder ces limites à l'esprit lorsqu'ils analysent les estimations incluses dans ce communiqué.

Toutes les valeurs sont exprimées en taux nominaux non rajustés. Par conséquent, les estimations présentées dans le présent communiqué ne sont pas rajustées pour tenir compte des variations qui pourraient survenir au fil du temps en raison des tendances saisonnières ou de l'inflation des prix. Étant donné que les séries trimestrielles ne sont pas désaisonnalisées, les comparaisons ne devraient être faites qu'à l'aide d'estimations pour le même trimestre de chaque année.

Prochaine diffusion

Les données sur les comptes économiques répartis pour le secteur des ménages pour le premier trimestre de 2025 seront publiées le 16 juillet.

Tableaux disponibles : [36-10-0101-01](#), [36-10-0587-01](#), [36-10-0588-01](#), [36-10-0609-01](#), [36-10-0612-01](#), [36-10-0660-01](#) à [36-10-0665-01](#) et [36-10-0667-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [5369](#) et [5370](#).

Le produit de visualisation « [Comptes économiques répartis pour le secteur des ménages, patrimoine : outil interactif](#) », qui fait partie de *Statistique Canada – Produits de visualisation des données (71-607-X)* est accessible.

L'article « [Comptes économiques répartis pour le secteur des ménages, estimations des répartitions des actifs, des passifs et de la valeur nette, 2010 à 2024 : rapport technique sur la méthodologie et la qualité](#) », qui fait partie de la publication *Comptes des revenus et dépenses, série technique (13-604-M)*, est également accessible.

Il est possible d'obtenir des précisions relativement aux sources et méthodes à l'origine de ces estimations dans la publication *Guide méthodologique : Système canadien des comptes macroéconomiques (13-607-X)*. Voir la section « [Comptes économiques répartis pour le secteur des ménages](#) » des *Comptes satellites et études spéciales*.

Le portail [Statistiques des comptes économiques](#), accessible sous l'onglet *Sujets* de notre site Web, offre un portrait à jour des économies nationale et provinciales et de leur structure.

La publication *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens (13-605-X)* est accessible.

Le *Guide de l'utilisateur : Système canadien des comptes macroéconomiques (13-606-G)* est accessible.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).